MÉTALLOS @ L'œuvre

LA REVUE DU SYNDICAT DES MÉTALLOS

JANVIER 2014



Mettons fin au carnage Appliquons la loi

Tim Hortons : allégations d'exploitation de travailleurs étrangers

Nelson Mandela : Un héros syndical

Nouvelle Loi sur les mines

Un sondage national sur la violence familiale

Les Métallos s'engagent POUR UN MONDE PLUS JUSTE

Métallos@l'œuvre
janvier 2014

Publication officielle du Syndicat des Métallos

Leo W. Gerard président international
Ken Neumann directeur national
Stephen Hunt directeur du district 3
Daniel Roy directeur du district 5
Marty Warren directeur du district 6
Stan Johnson sécretaire-trésorier international
Thomas M. Conway vice-président (Administration)
Fred Redmond vice-président (Relations humaines)
Carol Landry vice-présidente internationale hors-cadre
Jon Geenen vice-président international
Gary Beevers vice-président international



Les directeurs du Syndicat des Métallos au Canada : Daniel Roy, Ken Neumann, Marty Warren, Stephen Hunt

Bob Gallagher, rédacteur et chef de service
Clairandrée Cauchy, Brad West, Kim Hume, Denis St. Pierre, Lesley Stodart, Pat Van Horne, Elizabeth Marquis,
corédacteurs/ corédactrices
Lesley Stodart, graphiste de Métallos@l'œuvre

Adresser toute demande ou tout article pour le magazine Métallos@l'œuvre au : Syndicat des Métallos
Service des communications du Bureau national des Métallos

Traduction : Services linguistiques Scott

Imprimé avec Encre Bio Renouvelable napim Reg# Sun391

FSC MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C014584

En page couverture : Jasodra Dhanraj, membre de la section locale 8300 des Métallos chez Shade-O-Matic à Toronto

uswmetallos

Joignez-vous à notre communauté en ligne de militants!

Imprimer sur le papier des Métallos

Convention de la Poste-publications n° 40006737
Retourner toute correspondence ne pouvant être livrée au Canada au : Service des communications du Bureau national des Métallos
234, av. Eglinton Est, 8e étage, Toronto, (Ontario) M4P 1K7

UNITED STEELWORKERS USW MÉTALLOS

Dans la foulée d

Nous avons perdu deux champions récemment – un des nôtres, Jack Munro, et un autre qui a changé le monde, Nelson Mandela. Le fait de célébrer leurs vies remarquables nous donne la force de tenir bon et de poursuivre notre lutte pour l'équité, les droits et la dignité (pp. 13, 22).

«La solidarité internationale des travailleurs dans le monde nous permet d'apprendre les uns des autres, de nous soutenir mutuellement et de renforcer nos liens face aux stratégies multinationales pour la maximisation des profits et l'exploitation.» **– Nelson Mandela**

Plus de 1 000 travailleuses et travailleurs perdent la vie au travail chaque année au Canada, une statistique choquante. Les multinationales qui maximisent leurs profits doivent cesser de considérer la vie des travailleurs comme le prix à payer pour faire des affaires. À moins qu'un cadre d'entreprise ne fasse l'objet d'une peine d'emprisonnement, les décès ne cesseront de survenir.

Voilà pourquoi nous avons lancé notre campagne Mettons fin au carnage, dans le but de garantir le respect de la *Loi Westray* partout au pays. Nous avons la loi. Maintenant, nous avons besoin que les forces policières, les gouvernements et les procureurs s'en servent pour faire cesser les décès et les blessures insensés dont les travailleurs sont victimes (p. 18).

Le programme antisyndical favorisant les faibles salaires est évident sur la Colline du Parlement. Cependant, notre travail visant à inciter nos membres à parler davantage des syndicats nous rend plus forts que jamais. Notre campagne POUR UN MONDE PLUS JUSTE encourage le dialogue entre les membres de la base au sujet de l'importance des syndicats dans notre société (p. 4).

Sur la Colline du Parlement, nous nous opposons aux mauvaises lois qui nuisent aux syndicats et aux travailleurs (p. 20). Nous appuyons Tom Mulcair, qui brille à titre de chef de l'Opposition officielle, préparant le NPD à défaire Stephen Harper et le programme mesquin des conservateurs en 2015 (p. 20).

Ce sont les conservateurs de Harper qui sont à blâmer pour la fermeture en permanence de l'aciérie historique de U.S. Steel à Hamilton, continuant de sacrifier nos emplois canadiens (p. 14).

Malgré ces défis, nous renforçons notre pouvoir par l'intermédiaire de fusions, du recrutement de nouveaux membres et de l'amélioration des partenariats (p. 8).

Les Métallos et le Syndicat des travailleurs(euses) en télécommunications ont réaffirmé leur alliance stratégique et leur engagement envers la solidarité syndicale à la suite d'un vote qui s'est soldé par un peu moins des deux tiers de la majorité des voix nécessaires pour approuver la fusion.

Le mouvement ouvrier s'est engagé à assurer l'équité à tous les travailleurs, non seulement à nos membres. Le Syndicat des Métallos continue de paver la voie en poussant les gouvernements fédéral et provinciaux à combler les lacunes du Programme des travailleurs étrangers temporaires (p. 15) et à améliorer le Régime de pensions du

les héros

Canada et le Régime des rentes du Québec (p. 6).

Nous usons de notre pouvoir à bon escient lorsque nous travaillons en vue d'obtenir des changements positifs. C'est pourquoi le Syndicat des Métallos participe à la lutte pour des soins de garde abordables (p. 12). Au Québec, nous avons exercé des pressions avec succès pour l'adoption d'une nouvelle Loi sur les mines afin de créer plus d'emplois et d'accroître la transformation (p. 16).

En exploitant la solidarité à l'échelle mondiale, nous défendons nos membres chez Crown Holdings, qui luttent pour l'équité et contre des salaires à deux niveaux (p. 10).

Le temps est venu pour les sociétés canadiennes qui ont des exploitations minières, pétrolières et gazières à l'échelle mondiale de faire preuve d'équité. Les Métallos participent à la campagne Une affaire de justice, demandant l'accès aux tribunaux canadiens pour les travailleurs et les collectivités que les sociétés canadiennes exploitent (p. 9).

Nous avons beaucoup à espérer tout au long de 2014. Continuons dans la foulée de nos héros : renforçons la solidarité, apprenons les uns des autres et soutenons-nous mutuellement.

Solidairement,

Ken Neumann



POUR UN MONDE PLUS JUSTE
Les Métallos de la base rehaussent le discours, p. 4



Entêtement à l'égard des pensions
Le fédéral fait obstacle au consensus provincial, p. 6



Violence familiale
Les répercussions dans le lieu de travail, p. 7



Nouveaux Métallos
Notre syndicat continue de croître à l'échelle du pays, p. 8



Contrôle minier
Responsabiliser les sociétés canadiennes, p. 9

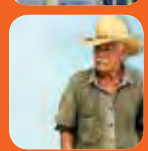

Embuscade en croisière
L'aventure caribéenne des grévistes de Crown Holdings, p. 10

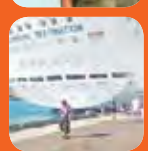

Repensons les services de garde
Racontons nos histoires, p. 12

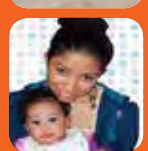

Jack Munro
En souvenir d'un grand dirigeant syndical, p. 13



Travailleurs étrangers temporaires chez Tim Hortons
La stratégie à faibles salaires de Harper rend les employés vulnérables, p. 15



L'exploitation minière au Québec
Une nouvelle loi favorise la transformation et les emplois au Québec, p. 16

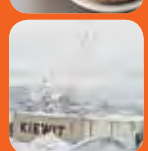

Conférences des Métallos
La toute première conférence des agents de contrôle, et nos militants des droits de la personne se rassemblent en mai, p. 16



Mettons fin au carnage
Campagne des Métallos pour faire appliquer la Loi Westray, *p. 18*



Gracieuseté des républicains américains
Les conservateurs fédéraux attaquent de plein front le mouvement ouvrier, p. 20



Nelson Mandela
Affiche détachable d'un véritable héros de la classe ouvrière, p. 22





Les Métallos s'engagent

POUR UN MONDE PLUS JUSTE

George Gillis croit que l'équité est une valeur essentielle que nous partageons tous.

«Nous savons tous au fond de nous-mêmes que l'équité mène à un monde plus juste», a déclaré George Gillis, président de la section locale 1105 des Métallos à Hamilton et militant communautaire et politique chevronné.

«Les gens savent que l'équité est importante, dans nos emplois, nos milieux et notre société pour bâtir le type de pays que nous voulons pour nous-mêmes, nos enfants et nos petits-enfants.»

Depuis sa récente nomination à titre de coordonnateur d'un projet pilote du district 6 des Métallos qui fait partie de la campagne POUR UN MONDE PLUS JUSTE de notre syndicat, George a beaucoup parlé d'équité.

Le Syndicat des Métallos a modelé sa campagne POUR UN MONDE PLUS JUSTE sur la campagne nationale «Ensemble, pour un monde plus juste» que le Congrès du travail du Canada a lancée avec l'appui de syndicats partout au pays.

«En forgeant des liens avec nos membres, nous créons des ambassadeurs des Métallos, du mouvement ouvrier et de l'équité.»

La campagne a attiré l'attention nationale l'automne dernier grâce à une série d'annonces télévisées rappelant au public les nombreuses façons dont le mouvement ouvrier a contribué à bâtir une meilleure société pour tous.

Un sondage effectué par suite de la campagne nationale d'annonces a révélé que le public reconnaissait davantage que «les syndicats sont un des rares groupes qui s'efforcent d'obtenir l'égalité pour la population ouvrière ordinaire.»

La plupart des gens reconnaissent que les syndicats ont participé à l'édification de la classe moyenne et d'un pays où l'équité compte parmi ses valeurs fondamentales.

Le mouvement ouvrier a aidé la population ouvrière à obtenir des salaires convenables, des lieux de travail plus sécuritaires, des prestations de soins de santé et de soins dentaires, des vacances payées, de la formation en milieu de travail et des assurances.

Les syndicats ont lutté pour demander des améliorations à nos gouvernements à tous les paliers. Voilà comment nous avons obtenu la plupart des choses que les gens tiennent aujourd'hui pour acquises : salaires minimums, congés fériés, régime public de soins de santé, pensions gouvernementales, fins de semaine libres, etc.

Nous savons que la plupart des Canadiens partagent nos valeurs. Cependant, des décennies d'attaques incessantes que les responsables politiques de la droite et les entreprises ont menées contre les syndicats ont affaibli le soutien public à l'égard du mouvement ouvrier.

Nous savons que le temps est venu pour les membres syndiqués et les gens ordinaires de se réapproprier le discours au sujet de nos valeurs communes. Voilà le fondement de notre campagne POUR UN MONDE PLUS JUSTE : faire participer et habiliter les Métallos afin qu'ils luttent pour l'équité.

Le Syndicat des Métallos s'est engagé à encourager et à habiliter ses membres partout au pays à parler de leur syndicat et à entamer leurs propres conversations sur l'équité avec leurs collègues, leurs familles et leurs amis.

Le Syndicat des Métallos met actuellement en œuvre des programmes POUR UN MONDE PLUS JUSTE afin de mobiliser ses membres. La première de ces initiatives réside dans le projet pilote du district 6, que dirige George Gillis.

Le projet pilote a été lancé dans la région d'Hamilton à l'automne dernier. Appuyé par des permanentes et permanents du syndicat, George tient des séances de formation avec des dirigeants et des militants de plusieurs sections locales.

«Nous formons des militants des sections locales pour qu'ils deviennent des "incitateurs" capables de motiver nos membres de la base et de tisser des liens avec eux, au sein de leurs collectivités», a indiqué George.

En plus d'habiliter les membres à défendre les syndicats et l'équité, le projet pilote vise un deuxième objectif tout aussi crucial, a-t-il ajouté.

«Nous ne demandons pas tout simplement à nos membres de transmettre notre message. Nous voulons ouvrir le dialogue avec nos membres, les encourager à parler de leurs idées, de ce qu'ils pensent de leur syndicat, de leurs emplois, de leurs propres expériences actuelles et de celles de leurs familles, et des enjeux qui sont importants pour eux.»

«En forgeant des liens avec nos membres, nous créons des ambassadeurs des Métallos, du mouvement ouvrier et de l'équité.»

Selon le succès que connaîtra le projet pilote du district 6, nous prévoyons l'élargir et l'offrir dans d'autres localités au cours des mois à venir.

Renseignez-vous davantage sur la campagne POUR UN MONDE PLUS JUSTE et joignez-vous à la conversation à www.metallos.ca/unmondeplusjuste.



la crise des pensions

La campagne syndicale en faveur de l'amélioration du RPC/RRQ

Réussir à amener les treize provinces et territoires et un gouvernement fédéral passif à s'entendre sur quoi que ce soit constitue un véritable défi. La situation se complique même davantage lorsqu'à chaque fois que les provinces sont sur le point de conclure un accord sur l'amélioration du Régime de pensions du Canada (RPC) et du Régime des rentes du Québec (RRQ), le gouvernement conservateur fédéral change les règles ou annule les réunions.

Cependant, tout le monde convient qu'il existe un problème : six travailleurs sur dix, ou 11 millions de personnes, ne bénéficient pas de régimes de retraite au travail ou n'ont pas d'épargnes suffisantes autres que la pension du gouvernement. En fait, un tiers des travailleurs canadiens ne possèdent aucune épargne personnelle pour leur retraite : nous nous dirigeons tout droit vers une crise des pensions.

Le Congrès du travail du Canada (CTC) a dirigé les efforts pour promouvoir l'élargissement du RPC/RRQ comme l'option la plus avantageuse, la plus efficace et la plus abordable.

«Nous avons fait la recherche nécessaire, nous avons décortiqué les chiffres et les experts en pensions en conviennent : le meilleur moyen d'aider tous les Canadiens à épargner davantage pour la retraite est d'élargir le RPC/RRQ», a déclaré Ken Georgetti du CTC.

L'effondrement économique de 2008 a fait ressortir le problème. Un grand nombre de travailleurs ont perdu leur emploi et de nombreux autres ont vu leurs pensions privées disparaître ou remises en question.

Toutefois, avant même l'effondrement économique, des décennies de salaires stagnants, de faibles

taux de participation dans des REER personnels s'accompagnant de frais élevés et de taux de rendement incertains et le déclin des régimes de retraite privés ont fait en sorte que les travailleurs d'aujourd'hui se retrouvent face à une forte baisse de leur niveau de vie lorsqu'ils prennent leur retraite.

Depuis la récession, en raison de la tendance à de faibles taux d'intérêt, les épargnes privées que les travailleurs arrivent à mettre de côté sont grugées par des frais. Non seulement est-il difficile d'épargner pour la retraite, mais des études révèlent que pour les salariés à revenu moyen, il est impossible d'y arriver.

Il ne s'agit pas là d'un problème individuel; les pensions sont un problème qui nous concerne tous en tant que société.

S'engager à améliorer le RPC/RRQ est une décision importante à long terme – la mise en œuvre débuterait en 2016.

Selon le plan du CTC, doubler graduellement les contributions sur sept ans constitue toujours la meilleure option. Une petite augmentation de la prime permettrait à l'avenir de doubler les prestations maximales, de 12 150 $ par année à une prestation plus suffisante de 24 300 $.

La majorité des provinces ont appuyé le plan du CTC et la Fédération canadienne des municipalités l'a approuvé.

La campagne du CTC intitulée La sécurité des retraites pour tous est un exemple frappant de la raison d'être du mouvement ouvrier : se mobiliser, rallier le soutien et promouvoir des changements réalisables et positifs à la politique publique qui profiteront à toute la population.

L'amélioration du RPC/RRQ n'aboutira pas à un impôt sur la masse salariale, comme le laissent entendre les conservateurs fédéraux et d'autres qui s'y opposent. Épargner pour la retraite consiste à mettre des revenus de côté aujourd'hui afin de les investir pour l'avenir.

«Pendant que les syndicats négocient l'amélioration des pensions à la table de négociation, il n'est que logique de promouvoir l'amélioration du RPC/RRQ dans l'arène politique. Nous savons que le RPC/RRQ fait l'envie du monde entier – son envergure, sa stabilité, ses rendements solides et de faibles frais en font le meilleur investissement pour nous tous, y compris les employeurs. L'amélioration du RPC/RRQ est une importante étape dans la lutte contre la pauvreté», a souligné le directeur canadien des Métallos Ken Neumann.

Pour en apprendre davantage et intervenir auprès de votre député(e) : www.metallos.ca/securite-retraites. ■

Peut-on être en sécurité au travail lorsqu'on ne l'est pas à la maison? Un sondage national



Les répercussions de la violence familiale peuvent se faire sentir jusque dans le lieu de travail. Elles peuvent prendre la forme d'un manque de concentration dû au stress ou à la crainte qu'une personne ressent. Elles peuvent engendrer des difficultés au travail en raison d'absences dues au changement continuel des dates de comparution devant les tribunaux. Ou encore, le pire scénario peut se produire : un ex-partenaire furieux vient au lieu de travail pour se venger.

Il s'agit-là d'exemples, mais quelle est la situation en général? Nous voulons le savoir. Le Syndicat des Métallos et d'autres syndicats collaborent avec l'Université Western Ontario à mener le tout premier sondage national sur les répercussions de la violence familiale dans le lieu de travail.

Vous pouvez participer à cette étude technique, que vous ayez été ou non personnellement victime ou témoin de violence familiale.

Veuillez faire passer le mot. Les résultats du sondage nous aideront à élaborer une politique publique et de négociation qui pourrait aider à changer les choses. Il faut de 10 à 30 minutes pour remplir le sondage anonyme en ligne : www.metallos.ca/sondage-violence. Le fait de remplir le sondage vous donne la possibilité de participer au concours pour gagner une tablette électronique! ■

NOUVEAUX MÉTALLOS



Faits saillants 2013

Plus de 5 000 nouveaux membres ont joint les rangs du Syndicat des Métallos en 2013 grâce au travail ardu de ses membres. En outre, des milliers d'autres travailleurs sont devenus membres lorsque des entreprises existantes ont repris leurs activités ou acquis des compagnies antérieurement non syndiquées.

Secteur des services :

Des centaines d'employés du secteur des services se sont joints au syndicat en 2013. En voici quelques exemples : **200** employés du casino de Thunder Bay de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (SLJO) et **167** autres du casino de la SLJO à Sault Ste. Marie, **45** chauffeurs d'autobus chez Autobus Chambly à Chambly (Québec), et **266** employés de la Division scolaire Frontier no 5 à Norway House, une communauté des Premières Nations au Manitoba.

Secteur nucléaire :

Près de **900** employés des installations d'Énergie atomique du Canada limitée à Chalk River (Ontario) se sont joints au Syndicat des Métallos lorsque leur syndicat indépendant a voté dans une marge de 82 pour cent de fusionner avec les Métallos.

Secteur minier :

À une mine de fer de Cliffs Natural Resources à Fermont (Québec), **225** travailleurs ont décidé de faire partie de notre syndicat par suite d'une importante campagne menée par les recruteurs et militants du district 5.

Chez Teck Coal à Sparwood (C.-B.), **220** mineurs de charbon ont voté en faveur de se joindre à notre syndicat en décembre 2013 dans le cadre d'une entente entre le Syndicat des Métallos et les membres de l'UMWA (les mineurs unis d'Amérique), leur ancien syndicat.

Secteur de la sécurité :

Des centaines d'agentes et d'agents de sécurité partout au Québec ont joint les rangs des Métallos cette année, dont **120** agents de Securitas et **285** autres au service de Total Security Management.

Et bien d'autres encore

Chacune et chacun de vous êtes la clé de la croissance de notre syndicat. Si vous connaissez des personnes qui désirent améliorer leur vie professionnelle, dites leur de se renseigner sur le Syndicat des Métallos à www.usw.ca/joignez. ■

TENIR LES SOCIÉTÉS MINIÈRES CANADIENNES RESPONSABLES
UNE AFFAIRE DE JUSTICE

Le Canada est un acteur mondial important dans le secteur pétrolier, gazier et minier, mais les sociétés canadiennes ne respectent pas toujours les droits de la personne et les droits dans le domaine du travail à leurs installations à l'étranger, et il n'existe aucune façon efficace de les en tenir responsables.

Si votre collègue se blessait au travail, si vous étiez congédié pour avoir essayé de vous joindre à un syndicat, ou si votre enfant tombait malade parce qu'il a consommé de l'eau empoisonnée, vous vous attendriez à ce qu'un processus fasse en sorte que l'entreprise rectifie la situation.

Ce n'est pas ce qui est arrivé au Mexique et en République démocratique du Congo, par exemple, où des travailleurs et des collectivités ont subi des préjudices par suite des activités de sociétés canadiennes et où les parties lésées n'ont eu aucun recours à la justice.

En 2011, des travailleuses et travailleurs de la mine mexicaine La Platosa appartenant à Excellon Resources, une entreprise établie à Toronto, ont entamé un processus par l'intermédiaire du Bureau du conseiller en responsabilité sociale des entreprises (RSE) du Canada. L'entreprise avait rejeté leurs préoccupations relativement aux conditions de travail dangereuses, aux avantages pour la collectivité et aux incidences d'intimidation et de représailles contre les travailleurs qui voulaient se syndiquer. La plainte des travailleurs est restée lettre morte quand Excellon s'est retirée du processus volontaire.

En 2004, environ 73 membres de la société civile ont été massacrés par les forces armées congolaises près du village de Kilwa, dans la République démocratique du Congo. Les villageois attribuent le tort qu'ils ont subi aux activités de la société canadienne Anvil Mining. L'entreprise a reconnu avoir procuré du soutien logistique aux forces armées. La Cour d'appel du Québec a déterminé que la province n'avait pas la compétence pour entendre le recours collectif.

Il est temps pour le Canada de reconnaître que c'est une affaire de justice

La campagne Une affaire de justice du Syndicat des Métallos demande aux membres du Parlement d'appuyer :

1. Un ombudsman du secteur extractif; et
2. L'accès légiféré aux tribunaux canadiens pour les personnes ayant subi de graves préjudices en raison des activités internationales des sociétés canadiennes.

Les sociétés canadiennes doivent être tenues responsables de leurs activités à l'étranger.

www.metallos.ca/acces-justice

Obstacles à la responsabilité internationale des sociétés canadiennes

1. **Aucune justice dans les pays «hôtes» : faible réglementation, manque d'application, obstacles pour accéder au système juridique.**
2. **«Règles» internationales volontaires : impossible pour les particuliers et les collectivités d'obtenir réparation par l'entremise des tribunaux internationaux.**
3. **Aucun accès à la justice dans les pays d'«origine» comme le Canada : les tribunaux canadiens invoquent le manque de compétence.** ■



Photo : Joshua Berson

aventure c

Il ne s'agissait pas tout à fait de Pirates des Caraïbes, mais des Métallos en grève se sont embarqués dans une aventure en haute mer en décembre dans le cadre d'une campagne contre une multinationale cupide.

Personne n'a remarqué un trio de Métallos, des représentants de la section locale 9176 du syndicat, quand ils sont montés à bord d'un bateau de Carnival Corporation à Miami (Floride) pour une croisière de trois jours dans les Caraïbes.

Cependant, il n'a pas fallu grand temps à ces intrépides passagers pour attirer l'attention internationale sur leur lutte contre le géant de la fabrication Crown Holdings.

Les membres de la section locale 9176 des Métallos à Toronto sont en grève contre Crown Holdings depuis septembre dernier après que l'entreprise leur ait demandé d'énormes concessions, notamment une échelle de salaire inférieure en permanence pour les nouveaux travailleurs.

Crown a forcé ses employés de Toronto à déclencher la grève malgré le fait qu'elle avait décerné un prix à ces mêmes travailleurs parce que leur usine était l'une des plus profitables, des plus productives et des plus sécuritaires de ses installations à l'échelle internationale.

Crown est l'un des plus importants fabricants de contenants de boissons et d'aliments au monde, et elle est hautement rentable. La rémunération totale de son PDG s'est élevée à plus de 6 000 $ l'heure en 2012.

Les Métallos mènent une campagne mondiale contre Crown Holdings qui cible notamment son conseil d'administration. Les riches administrateurs de Crown comptent dans leurs rangs Arnold Donald, qui est également le PDG de Carnival Corporation.

C'est ainsi qu'en décembre, des Métallos audacieux à bord d'un bateau de Carnival se sont assurés de renseigner les autres passagers sur le rôle qu'a joué Arnold Donald dans les attaques contre les employés de Crown Holdings. La délégation des Métallos a également distribué des dépliants aux passagers d'un autre

Photo : John Beechey



Des Métallos s'embarquent dans une caribéenne

bateau de Carnival, pendant un arrêt à Nassau (Bahamas).

À la fin de la croisière, les Métallos ont remis des dépliants à d'autres vacanciers qui arrivaient et partaient du port de Miami. Les grévistes se sont ensuite rendus au siège de Carnival Corporation, où des membres du Syndicat des Métallos de partout en Floride se sont joints à eux pour un rassemblement fort animé.

Des Métallos aux États-Unis ont également jumelé leurs efforts à ceux des grévistes de Toronto à l'occasion de deux rassemblements au siège de Crown Holdings, à Philadelphie, et au cours de manifestations devant le domicile d'administrateurs de l'entreprise.

Des syndicats de plusieurs pays et des milliers de partisans individuels partout dans le monde ont pris part à la campagne des Métallos contre Crown Holding.

Les Métallos travaillent étroitement avec des alliés internationaux pour intensifier la campagne mondiale dont le but est de revendiquer l'équité et la dignité, non seulement pour les grévistes de Toronto, mais pour les travailleuses et travailleurs aux exploitations de Crown partout dans le monde.

Appuyez les Métallos de la section locale 9176. Joignez-vous à la campagne mondiale à www.metallos.ca/crown-holdings. ■

Repensons les services de garde

Il existe une meilleure façon de faire! Funmi est une néo-Canadienne, une mère monoparentale qui travaille et qui a un fils d'âge préscolaire. Aux prises avec des frais de garde qui grugeaient tout son argent, Funmi n'avait plus qu'une option : renvoyer son fils chez ses parents au Nigéria pour qu'ils en prennent soin jusqu'à ce qu'il soit plus vieux.

Il ne s'agit là que d'une histoire déplorable que nous avons entendue dans le cadre de la campagne Repensons les services de garde. Le Syndicat des Métallos, d'autres syndicats canadiens et des organismes pour la promotion des services de garde à l'enfance invitent les parents et les autres membres des familles à faire connaître les expériences qu'ils ont vécues pour trouver des services de garde abordables et de bonne qualité.



Nous aimerions aussi connaître votre histoire. Rassemblez quelques amis pendant une heure, et suivez les instructions simples du Guide pour l'animation d'une conversation de la campagne Repensons les services de garde. Vous trouverez le guide sur notre site Web à www.metallos.ca/garderies.

Vos histoires aideront nos syndicats à planifier une stratégie pour exercer des pressions sur les gouvernements en vue d'un meilleur système de services de garde au Canada.

- Presque 70 pour cent des mères qui ont des enfants de moins de cinq ans travaillent. Cependant, le Canada n'a toujours pas de système national de services de garde.
- Les places réglementées suffisent à combler les besoins d'environ seulement 19 pour cent des enfants, des nouveau-nés aux enfants de 12 ans. Trouver des places pour les enfants en bas âge et les tout-petits, les enfants handicapés, autochtones et des milieux ruraux pose encore plus de difficultés.
- Pour un grand nombre de familles, les services de garde se classent au deuxième rang parmi les dépenses les plus élevées, après le logement.
- Les garderies à but lucratif fournissent 28 pour cent des places au Canada, et ce taux croît à une vitesse alarmante.
- Au Québec, où il en coûte sept dollars par jour pour la garde d'enfant, le programme de services de garde a été largement financé par les impôts sur les revenus annuels des mères et la taxe à la consommation.
- Le programme de services de garde du Québec a permis d'accroître le nombre de femmes au sein de la main-d'œuvre de 3,8 pour cent, injectant 5,2 milliards de dollars de plus dans l'économie québécoise et rehaussant le produit intérieur brut de la province de 1,7 pour cent.

www.metallos.ca/garderies ■



L'ancien président d'IBA Canada Jack Munro recevant la Médaille du jubilé de diamant de la Reine Elizabeth II en 2012 pour son dévouement à l'égard de ses pairs, de sa collectivité et du Canada.

Jack Munro
perte d'un géant du mouvement syndical

Les Métallos ont perdu un grand homme lorsque l'ancien président d'IBA Canada et légendaire chef syndical de la C.-B. Jack Munro a succombé à un cancer le 15 novembre 2013.

Défenseur des travailleuses et travailleurs et négociateur intrépide, Jack Munro a fourni un soutien déterminant dans la fusion d'IBA Canada avec le Syndicat des Métallos en 2004. Récipiendaire de l'Ordre du Canada, il a également été honoré pour ses contributions au centre du patrimoine syndical (Labour Heritage Centre) et à Centraide.

D'une valeur inestimable, l'héritage de Jack Munro survivra chez les syndicalistes qu'il a inspirés par son militantisme.

Gains réalisés dans la foresterie en C.-B.

Malgré un climat difficile pour les négociations types dans le secteur de la foresterie de la Colombie-Britannique, les Métallos ont entamé la nouvelle année en réalisant d'importants gains dans deux conventions clés.

En décembre, les Métallos des sections locales 1-405 à Cranbrook, 1-417 à Kamloops et 1-423 à Kelowna ont voté par une majorité de deux tiers des voix en faveur d'une convention de cinq ans avec les entreprises membres de l'IFLRA (Interior Forest Labour Relations Association) dans l'Intérieur sud de la C.-B.

Peu de temps après, les membres de la section locale 1-424 des Métallos à l'emploi de Canfor Corp. dans l'Intérieur nord de la C.-B. ont ratifié une convention collective semblable de cinq ans, suite à cinq mois de négociations. Les membres de la section locale 1-424 avaient antérieurement rejeté une offre inférieure de Canfor, une indication du climat de négociation difficile auquel est confronté le Conseil du bois des Métallos.

Les conventions collectives ratifiées en décembre prévoient des augmentations de salaire de 13 pour cent et 3 400 $ en paiements en espèces pendant la période de cinq ans des conventions. Parmi les autres gains, notons l'amélioration des prestations de santé et de bien-être, l'augmentation des indemnités de vie chère et des taux de kilométrage pour les apprentis, de meilleures clauses et des dispositions visant à protéger le régime de retraite.

Les conventions conclues en décembre jettent les bases des négociations du Syndicat des Métallos au cours de la nouvelle année avec d'autres employeurs du secteur forestier, comme West Fraser et le Conifer (Council on Northern Interior Forest Employment Relations).

Conventions clés

La fermeture à Ha
un autre coup bas des cons

La fermeture de l'aciérie historique de U.S. Steel à Hamilton constitue un nouveau coup bas que marque le gouvernement Harper dans la capitulation des emplois canadiens aux multinationales étrangères.

Les conservateurs n'ont soulevé aucune objection lorsque U.S. Steel a annoncé la fermeture en permanence de son aciérie à Hamilton en octobre.

À la fin de 2011, cependant, les conservateurs avaient prétendu avoir conclu un accord secret avec U.S. Steel qui serait avantageux pour Hamilton et les familles ouvrières.

Les conservateurs ont fait connaître l'accord inattendu après avoir subitement abandonné les poursuites entamées contre U.S. Steel parce qu'elle avait manqué de remplir ses engagements en matière d'emploi et de production à Hamilton.

«En vérité, les conservateurs ont conclu un accord secret qui permet à U.S. Steel de fermer complètement son aciérie à Hamilton», a indiqué Marty Warren, directeur du Syndicat des Métallos pour l'Ontario et le Canada atlantique.

Le cas de U.S. Steel montre le refus des conservateurs de Harper d'exiger que les multinationales étrangères respectent même les exigences les plus modestes des lois fédérales comme la Loi sur Investissement Canada, a ajouté le directeur.

Le Canada voit sa capacité et ses infrastructures sidérurgiques diminuer même si la demande augmente au pays, ce qui entraîne une hausse des importations.

«En vérité, les conservateurs ont conclu un accord secret qui permet à U.S. Steel de fermer complètement son aciérie à Hamilton»

– Marty Warren



Un ouvrier charge de charbon concassé les fours à coke de la Stelco Steel Company en 1944.

FERMATURE
À HAMILTON

milton
ervateurs

En 2012, le Canada a importé 12,2 G$ d'acier – le niveau d'importation le plus élevé de son histoire, sauf en 2008, année où il avait atteint 12,4 G$. Le Canada a importé 4,6 G$ d'acier de plus qu'il en a exporté en 2012, le plus important déficit de son histoire en matière de commerce de l'acier.

«Le gouvernement fédéral peut faire plus que simplement regarder les emplois canadiens disparaître tandis que les entreprises étrangères font fi de nos lois et affaiblissent nos normes, et il se doit d'agir», a déclaré Marty Warren. ■

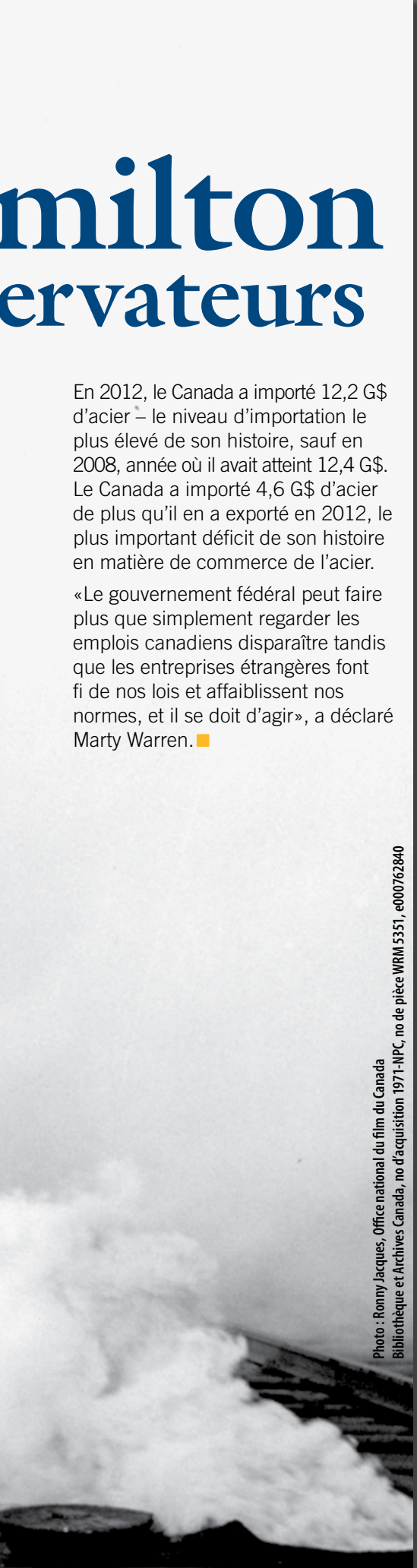

Photo : Ronny Jacques, Office national du film du Canada
Bibliothèque et Archives Canada, no d'acquisition 1971-NPC, no de pièce WRM 5351, e000762840

Les Métallos sont toujours prêts à aider les *travailleurs* de Tim Hortons

Des allégations d'exploitation de travailleurs philippins marquent le récent scandale entourant le Programme des travailleurs étrangers temporaires.

Des Métallos de la Colombie-Britannique sont intervenus afin d'aider des travailleuses et travailleurs de Tim Hortons qui allèguent être les plus récentes victimes d'exploitation aux termes du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) fédéral.

La section locale 9346 des Métallos à Fernie (C.-B.) s'emploie à aider un groupe de travailleurs philippins à déposer des plaintes auprès des autorités parce qu'ils travaillent souvent des heures supplémentaires pour lesquelles ils ne seraient pas rémunérés.

Avec l'aide des Métallos et d'autres partisans, les travailleurs philippins ont déposé des plaintes aux termes de la Loi sur les normes d'emploi. La première audience pour les plaignants était prévue pour le début de février.

Entre-temps, la section locale 9346 prend également part aux efforts communautaires pour trouver d'autres emplois aux travailleurs philippins et leur fournir du soutien additionnel.

«Il s'agit tout simplement d'une situation où des travailleurs de notre localité s'offrent pour aider d'autres travailleurs dans le besoin», a fait remarquer le président de la section locale 9346 Alex Hanson.

Le Syndicat des Métallos dirige un débat national depuis 2012 pour des réformes essentielles au PTET et aux politiques publiques sur la formation en milieu de travail et le développement des ressources.



Les Métallos ont collaboré à dénoncer de nombreux scandales et abus relativement au PTET, y compris un plan visant à embaucher des travailleurs temporaires vulnérables de Chine pour travailler dans les mines de charbon de la C.-B., alors que de nombreux travailleurs canadiens compétents ont vu leur demandes rejetées.

Le militantisme des Métallos a forcé le gouvernement conservateur fédéral à annoncer une révision du PTET, mais les conservateurs n'ont pas apporté de changements valables et progressistes au programme.

Le PTET demeure un pilier de la stratégie économique à faibles salaires que préconisent les conservateurs de Harper et leurs partisans. Le programme continue d'affaiblir les salaires et la création d'emplois au pays, tout en exploitant des travailleurs invités vulnérables qui n'ont aucun moyen d'obtenir la citoyenneté.

Le Syndicat des Métallos est l'initiateur d'une campagne et d'un site Web nationaux sur le thème Des emplois de qualité pour une meilleure société afin de maintenir l'appui du public à l'égard d'une révision complète du système.

Renseignez-vous davantage, joignez-vous au débat et appuyez la campagne à www.desemploisdequalite.ca. ■

Les Métallos saluent la nouvelle Loi sur les mines



Le directeur québécois des Métallos, Daniel Roy, et la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet.

Rappelés à la dernière minute à l'assemblée nationale après la session régulière, les parlementaires québécois ont finalement adopté le 10 décembre la quatrième mouture d'une nouvelle Loi sur les mines. Dès qu'un nouveau projet minier se met en branle, les compagnies devront dorénavant s'interroger sur la possibilité de transformer ici. Il en sera de même 20 ans après la mise en exploitation.

Le gouvernement aura aussi la possibilité d'exiger la maximisation des retombées économiques et ainsi de forcer la main à des compagnies trop pressées d'expédier à l'étranger des ressources minières susceptibles d'être transformées ici. La nouvelle loi s'inscrit dans la lignée des revendications du Syndicat des Métallos, particulièrement des représentations effectuées au cours des trois dernières années.

«Il reste maintenant aux différents gouvernements qui se succéderont au cours des prochaines décennies à avoir le courage d'utiliser les moyens à leur disposition pour que les Québécois se fassent respecter des multinationales. Nous espérons que les minières changeront leur perspective et accepteront de bon cœur d'augmenter la transformation effectuée en sol québécois», estime le directeur québécois Métallos, Daniel Roy, soulignant qu'une hausse de seulement 10 % de la transformation métallique pourrait se traduire par la création de 7500 emplois direct. ■



CONFÉRENCE DES AGENTS DE CONTRÔLE AÉROPORTUAIRE • 4 AU 6 FÉV. 2014
AIMTA et Métallos

Tandis que le gouvernement fédéral déstabilise totalement leur industrie, les agents de contrôle aéroportuaire de partout au pays se rassemblent d'une façon inédite.

Le Syndicat des Métallos et l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (AIMTA) accueilleront la toute première Conférence des agents de contrôle aéroportuaire canadiens, qui aura lieu du 4 au 6 février à Ottawa. Les Métallos et l'AIMTA représentent près de 95% de tous les agents de contrôle aéroportuaire syndiqués au Canada.

La conférence historique constitue une occasion unique pour nos deux syndicats de travailler ensemble sur des questions cruciales touchant tous les agents de contrôle. ■

UNITED STEELWORKERS NATIONAL HUMAN RIGHTS CONFERENCE
CONFÉRENCE NATIONALE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE DES MÉTALLOS 2014
RIGHTS DROITS

La Conférence nationale sur les droits de la personne de 2014, Défendre les droits de la personne dans une économie à faibles salaires, aura lieu les 2 et 3 avril à Toronto et à Hamilton. La conférence réunira des militantes et militants des droits de la personne du Syndicat des Métallos des quatre coins du pays en vue de s'attaquer aux répercussions d'une stratégie économique à faibles salaires sur les groupes revendiquant l'équité.

Les militantes et militants du Syndicat des Métallos sont invités à s'inscrire en ligne dès maintenant à la Conférence nationale sur les droits de la personne de 2014 à www.metallos.ca/droitsdelapersonne. ■



MÉTALLOS CONTRE HARPER

Haro sur les politiques antisyndicales des conservateurs

L'assemblée annuelle 2013 des Métallos du Québec s'est déroulée du 20 au 22 novembre avec un sentiment d'urgence : les syndicats tels qu'on les connaît sont en péril, menacés par les politiques antisyndicales des conservateurs, inspirées du Tea Party américain.

Reprenant le thème du célèbre monologue de l'humoriste Yvon Deschamps «Les unions, qu'ossa donne», les Métallos du Québec ont rappelé le rôle joué par les syndicats pour améliorer les conditions de travail et de vie de l'ensemble de la société.

«Les syndicats, ça donne 10 à 20 % de plus sur la paie, des régimes de retraite, des régimes d'assurances, la possibilité de se faire respecter des employeurs. Ça donne aussi plus de chances de rester en santé quand on va travailler. Dans les débats sur les grands enjeux économiques, les syndicats font toujours le choix des travailleurs, de la classe moyenne, des moins nantis. Nous formons un rempart contre ceux qui voudraient démanteler l'État. […] Les conservateurs ont ouvert la chasse aux syndicats. Mais on ne laissera pas le bulldozer raser les programmes sociaux, écraser la classe moyenne et nous emporter avec lui», a souligné le directeur québécois Daniel Roy dans son discours d'ouverture.

Plusieurs conférenciers ont expliqué les visées des conservateurs au sujet des syndicats : abolition de la Formule Rand, vote obligatoire plutôt qu'adhésion par cartes, entraves à l'action politique et sociale, restrictions du droit de grève dans le public… France Laurendeau du service de l'éducation de la FTQ a décrit les différences entre les conditions de vie dans les États américains avec des lois syndicales décentes et les États dits «Right-to-Work» où il est possible pour un travailleur de bénéficier d'une convention collective sans pour autant payer de cotisation syndicales. Outre les salaires et les avantages sociaux moindres, on note qu'il y a 53 % plus de décès aux travail dans les États Right-to-Work.

Le chroniqueur politique Jean Lapierre a prévenu les délégués qu'il ne fallait pas compter les conservateurs pour morts, qu'ils pourraient bien se faufiler entre le NPD et les libéraux dans plusieurs comtés à l'extérieur du Québec et même dans la région de Québec. En humour, les Zapartistes ont montré le vrai visage de Stephen Harper, les dommages de l'assurance-emploi et le ridicule de la croisade du maire de Québec contre les régimes de retraite des syndiqués.

On peut consulter des extraits de l'assemblée à l'adresse www.metallos.org. ■

METTONS FIN AU CARNAGE.

APPLIQUONS LA LOI.



Sam et Arlen Fitzpatrick

n'étaient que des bébés lorsque 26 mineurs ont perdu la vie dans l'explosion à la mine Westray en 1992, une tragédie qui aurait pu être évitée et qui découle de la négligence délibérée d'une entreprise.

Des années plus tard, Sam et Arlen, alors adolescents, n'ont probablement jamais réalisé que les modifications apportées au Code criminel, collectivement appelées la *«Loi Westray»*, avaient été adoptées à l'unanimité par la Chambre des communes et proclamées loi en 2004.

La *Loi Westray* est le fruit d'une décennie de pressions que le Syndicat des Métallos a exercées pour faire adopter une loi visant à tenir les entreprises, leurs cadres dirigeants et leurs administrateurs criminellement responsables des décès et blessures qui surviennent dans le lieu de travail.

> *«Nous ne pouvons rester là et ne rien faire pendant que le système judiciaire fait fi de la loi pour laquelle nous nous sommes battus.»*
>
> – Stephen Hunt

La *Loi Westray* aurait dû faire en sorte qu'au moment où Sam et Arlen Fitzpatrick ont fait leur entrée sur le marché du travail, leur lieu de travail soit sécuritaire, sans quoi leur employeur serait tenu criminellement responsable. Elle aurait dû permettre de déposer des accusations criminelles contre Kiewit Construction et ses cadres dirigeants quand Sam Fitzpatrick a perdu la vie au travail. C'est l'héritage auquel on s'attendait de la loi.

Le père de Sam Fitzpatrick, Brian, fait partie d'un groupe de familles qui ont perdu des proches en raison d'un travail dangereux et qui appuient la campagne des Métallos visant à assurer l'application adéquate de la *Loi Westray*.

«Ils savaient que le surintendant de la mine congédierait toute personne qui n'exécutait pas le travail comme lui l'entendait», a indiqué Brian, en se rappelant du jour où son fils est décédé par suite de l'effondrement d'un énorme bloc rocheux qui s'est détaché alors qu'on effectuait des travaux au dessus de l'endroit où il travaillait.

«Donc, Sam et Arlen sont allés travailler. Ils n'étaient pas contents, ils savaient que le travail était dangereux. Les dernières paroles de Sam à Arlen ont été : "Finissons-en une bonne fois pour toutes". Sam est mort peu de temps après.»

Dix ans après l'adoption de la *Loi Westray*, plus de 1 000 travailleurs sont tués chaque année au travail et personne n'a encore été emprisonné.

«Des peines et des accusations aux termes des lois provinciales sur la santé et la sécurité ne suffisent tout simplement pas et ne dissuadent pas les entreprises meurtrières», a souligné le directeur du district 3 des Métallos, Stephen Hunt, qui a dirigé la campagne du syndicat Mettons fin au carnage, Appliquons la loi.

«La *Loi Westray* a été une victoire pour notre syndicat. Nous ne pouvons rester là et ne rien faire pendant que le système judiciaire fait fi de la loi pour laquelle nous nous sommes battus. Le système fait preuve d'une terrible indifférence face à son obligation redditionnelle envers les familles des hommes et des femmes qui perdent la vie au travail dans le cadre de la quête de profits d'une entreprise.»

Loi fédérale, responsabilité provinciale

Le *Code criminel* s'applique à chaque province et territoire. C'est au procureur général ou au ministre de la Justice de chaque province ou territoire qu'il incombe de l'appliquer dans leur propre compétence territoriale.

Par conséquent, la campagne des Métallos demande que les responsables politiques agissent comme il se doit et appliquent la loi en exigeant des forces policières et des procureurs de la Couronne qu'ils mènent une enquête chaque fois qu'il se produit un incident dans le lieu de travail parce qu'il pourrait découler d'une violation au *Code criminel*.

Les coordonnateurs de la santé et de la sécurité rencontreront les procureurs généraux des provinces afin de transmettre le message sur l'application de la loi.



Photo des frères Fitzpatrick prise par leur père Brian environ un mois avant que Sam ne perde la vie au travail.

«Tenir les cadres dirigeants responsables de leurs actions et de leur manque d'intervention est essentiel comme véritable mesure de dissuasion. Ce n'est qu'en emprisonnant un PDG que les membres des conseils d'administration partout au Canada finiront par comprendre le message», a déclaré le directeur national du Syndicat des Métallos Ken Neumann.

«Il nous a fallu 10 ans pour faire adopter la loi initiale. Nous sommes prêts à lutter aussi longtemps qu'il le faudra pour améliorer l'application de la loi et veiller à ce que la véritable justice soit rendue.» ■

Notre message aux procureurs généraux :

1. Éduquez, formez et dirigez les procureurs de la Couronne et les forces policières pour qu'ils appliquent la *Loi Westray*.

2. Nommez des procureurs désignés en cas d'accidents mortels liés à la santé et à la sécurité.

3. Assurez une plus grande coordination entre les organismes de réglementation, les forces policières et les procureurs de la Couronne.

www.metallos.ca/arreterlesdeces



Mulcair
DE STATURE PLUS IMPOSANTE

Face au scandale grandissant auquel le Sénat est confronté, Thomas Mulcair s'attaque à Stephen Harper avec une efficacité renouvelée. Les questions d'une précision de laser que pose Thomas Mulcair à Stephen Harper contribuent largement à faire en sorte que la période de questions au Parlement soit de nouveau pertinente et montrent à quel point l'équipe du NPD peut-être forte. ■

«On a vu Thomas Mulcair avoir raison de Stephen Harper presque quotidiennement à la période des questions. Rarement un chef de l'opposition officielle aura-t-il aussi efficacement malmené un premier ministre.»

– Chantal Hébert, L'Actualité, janvier 2014

«Moi qui est un maniaque de la période de questions, je peux te dire que Thomas Mulcair livre toute une performance de chef de l'opposition, et que Justin Trudeau est en culottes courtes. C'est le jour et la nuit.»

– Jean Lapierre, 98,5 FM, 30 octobre 2013

«À n'en pas douter, le maître du jeu, celui qui torpille inlassablement le gouvernement Harper en Chambre, c'est Thomas Mulcair… très très loin devant Justin Trudeau.»

– Yves Malo, Radio-Canada, 31 octobre 2013

Photo : NPD du Canada



Intervenir auprès des sénateurs

C'est à nous qu'il incombe d'insister auprès des sénateurs pour qu'ils votent contre ces projets de loi dangereux.

Intervenez auprès des sénateurs de votre province à **www.metallos.ca/senateur**

Les conservateurs ac

Les conservateurs fédéraux ont montré qu'aucune loi antisyndicale n'est trop extrême pour eux. Le gouvernement Harper continue de promouvoir ses projets de lois antisyndicaux dangereux et mesquins.

La tactique de Stephen Harper : des projets de loi d'initiative parlementaire

La toute nouvelle tactique de Stephen Harper consiste à faire en sorte que les attaques directes contre les syndicats soient présentées en tant que projets de loi d'initiative parlementaire. Cette tactique permet aux conservateurs de faire adopter les lois en silence et rapidement par le Parlement, et leur évite d'avoir à les défendre publiquement comme ils devraient le faire s'il s'agissait de projets de loi du gouvernement.

La tentative de révoquer l'accréditation des syndicats – Projet de loi C-525

Ce projet de loi de style républicain changerait radicalement le processus d'accréditation pour les syndicats relevant de la compétence fédérale.

Victoire historique

Napoleon Gomez a été accueilli comme un héros à l'occasion des réunions du comité exécutif d'IndustriALL qui ont eu lieu à Genève en décembre. C'est la première fois en huit ans que le chef syndical mexicain assiste en personne aux réunions du comité exécutif auquel il siège à titre de président et secrétaire général de Los Mineros, le syndicat national des mineurs et métallurgistes du Mexique. Son premier voyage à l'extérieur du Canada depuis qu'il a été forcé de s'exiler en 2006 s'est déroulé dans le secret afin de garantir son retour en toute sécurité.
www.metallos.ca/video (message en anglais). ■



Photo : IndustriALL

célèrent leur programme antisyndical

Si le projet de loi est adopté, il deviendrait possible pour une petite minorité de membres syndiqués de dissoudre leur propre syndicat, faisant en sorte qu'il serait presque impossible dans un premier temps de former un syndicat, même avec une majorité des voix des travailleurs.

Ce projet de loi toucherait les Métallos des secteurs du transport et de la sécurité aéroportuaire.

La tentative d'empêcher les syndicats d'agir et de les mettre en faillite – Projet de loi C-377

Se fondant sur une loi républicaine semblable aux États-Unis, ce projet de loi d'initiative parlementaire vise à accabler les syndicats d'une paperasserie coûteuse. L'exigence voulant que chaque syndicat, section locale, fédération du travail et conseil syndical divulgue chaque transaction (y compris les dépenses relatives aux pensions, les salaires, les prestations de soins de santé et les coûts administratifs) de 5 000 $ et plus, constitue une tâche administrative considérablement plus grande que celle à laquelle les entreprises et d'autres organisations sont soumises.

Une majorité des conservateurs au Parlement ont adopté le projet de loi, mais le Sénat l'a modifié. En raison d'une prorogation, les modifications ont été retirées de la table et le projet de loi retourné au Sénat dans sa forme originale.

Des membres du syndicat et d'autres interviennent actuellement auprès des sénateurs pour qu'ils modifient de nouveau le projet de loi ou qu'ils votent tous pour le défaire.

La tentative de marginaliser les travailleurs sous la compétence fédérale – Projet de loi C-4

Les conservateurs ont adopté le projet de loi C-4 moins d'une semaine avant que la Chambre n'ajourne pour les fêtes. Ce projet de loi budgétaire changera radicalement les relations de travail avec les employés relevant de la compétence fédérale et aura aussi des répercussions sur les membres du Syndicat des Métallos que régit le Code canadien du travail.

Le Sénat étudie actuellement le projet de loi C-4. ■

A True Trade Union Hero

Nelson Mandela is unquestionably one of the great heroes of history.

His march to freedom was an idea for which he was willing to die, and for which he struggled, suffered, triumphed and ultimately changed the world.

As honourary president of South Africa's National Union of Mineworkers, Mandela understood that working peoples' ability to organize through a union was a central building block of a free society.

Un véritable héros syndical

Nelson Mandela est incontestablement un des plus grands héros de l'histoire.

Sa marche vers la liberté était une idée pour laquelle il était prêt à mourir, et pour laquelle il a lutté, souffert, triomphé et qui, en fin de compte, a changé le monde.

À titre de président honoraire du syndicat des travailleurs des mines de l'Afrique du Sud, Nelson Mandela avait compris que la capacité des travailleurs à former un syndicat était essentielle pour bâtir une société libre.

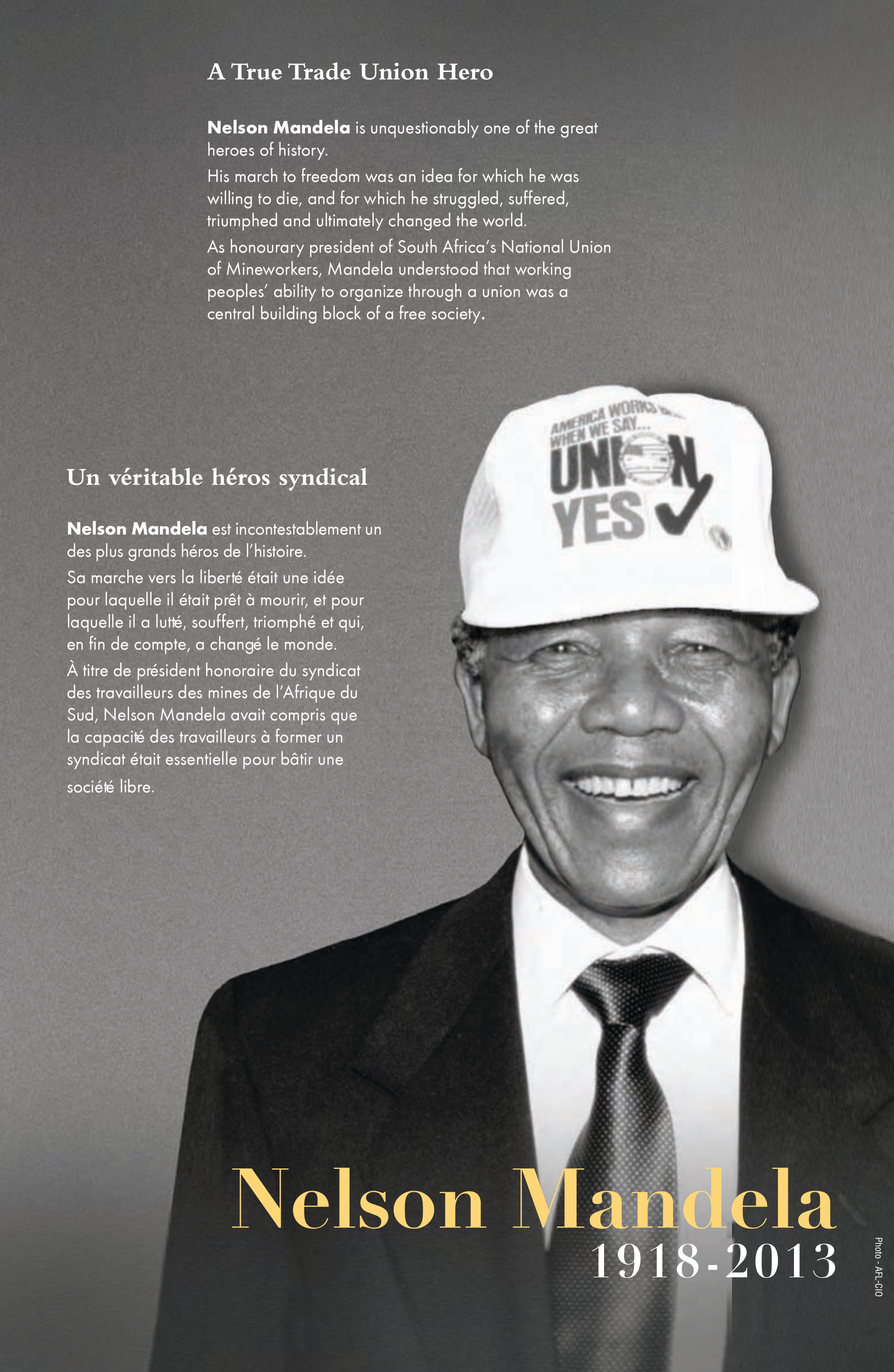

Nelson Mandela

1918-2013

Photo - AFL-CIO